



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Parlons laïcité avec les parents d'élèves**

Foire aux questions (FAQ) - Ressources en ligne à destination des personnels des établissements scolaires publics

## **Pourquoi cette FAQ ?**

Cette FAQ a pour objectif d'accompagner les équipes éducatives dans leurs échanges avec les parents d'élèves sur l'application du principe de laïcité à l'École. Elle donne des éléments de réponse aux questions que peuvent poser les parents d'élèves notamment lors des différents temps de rencontre (rentrée scolaire, rencontres parents-professeurs, journée de la laïcité du 9 décembre, événements spécifiques...) sur le fonctionnement du système scolaire, sur les contenus d'enseignement, sur l'organisation de l'établissement, etc.

## **3 objectifs essentiels**

- **Expliquer** le sens et les bénéfices de la laïcité
- **Montrer** le lien entre le principe de laïcité et les valeurs **de la République**
- **Construire** avec les parents d'élèves une **relation de confiance** et une **alliance éducative** autour d'un cadre commun

Ce dialogue avec les parents d'élèves vise à permettre leur implication dans des projets éducatifs.

## FAQ- Liste des questions

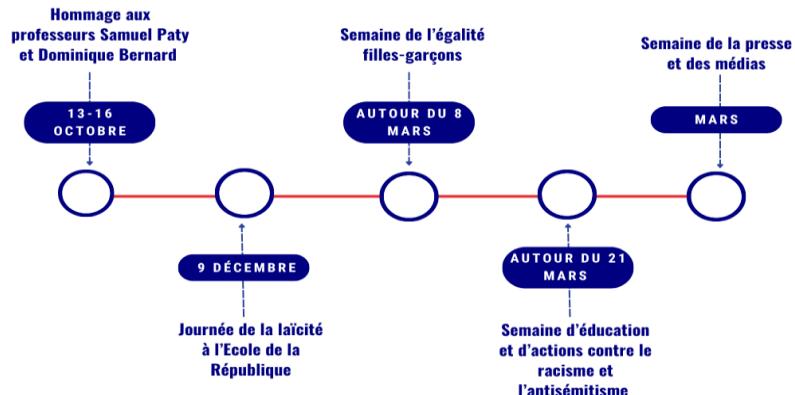
1. Durant quels temps parler de laïcité avec les parents d’élèves ? ..... 4
2. Quels sont les principes à rappeler ? ..... 4
3. Quel est le rôle des parents d’élèves en tant qu’usagers du service public ? ..... 5
4. Quels sont les bénéfices de l’implication des parents d’élèves à l’Ecole ? ..... 5
5. Quelle complémentarité entre l’École et l’éducation donnée par les parents pour réussir l’éducation des jeunes ? ..... 5
6. Comment le principe de laïcité engage-t-il les professeurs, les élèves et les parents d’élèves au sein de l’école ? ..... 6
7. Est-ce que la laïcité interdit aux élèves de croire en une religion ? ..... 6
8. Peut-on parler de religion à l’École ? ..... 6
9. Les élèves peuvent-ils pratiquer leur religion à l’École ? ..... 6
10. Un élève peut-il être absent lors d’une fête religieuse ? ..... 7
11. Pourquoi les enseignants n’ont-ils pas le droit d’exprimer leurs opinions religieuses, politiques ou philosophiques ? ..... 7
12. Un élève peut-il porter un signe religieux à l’École ? ..... 7
13. Un parent d’élève peut-il porter un signe religieux à l’École ? ..... 7
14. Un personnel de l’École peut-il porter un signe religieux à l’École ? ..... 7
15. Que faire si un parent remet en cause un enseignement au nom de sa religion ? ..... 7
16. Un élève peut-il refuser une activité scolaire pour des raisons religieuses ? ..... 8
17. Que se passe-t-il si un parent ou un élève ne respecte pas les règles de la laïcité ? ..... 8
18. Comment expliquer la laïcité à des familles éloignées de l’École ? ..... 8
19. Quelles sont les ressources pour aller plus loin ? ..... 8

## 1. Durant quels temps parler de laïcité avec les parents d'élèves ?

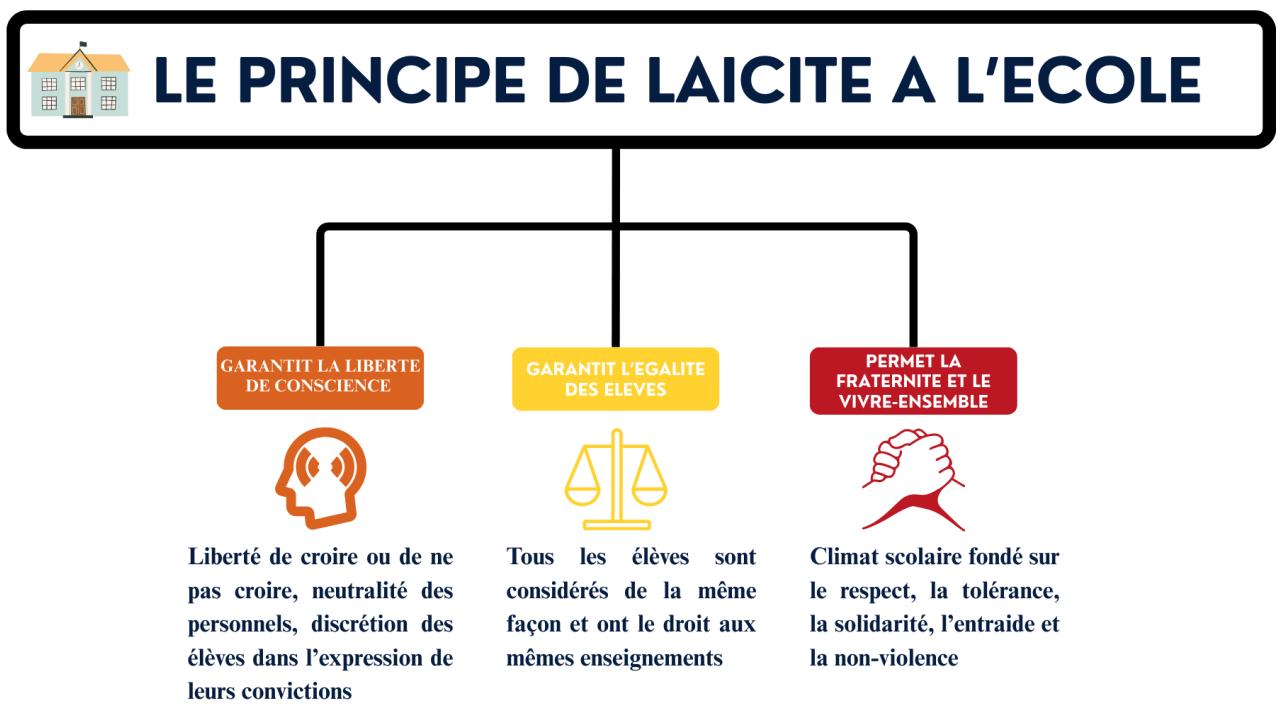
A la rentrée et à tous les moments de rencontre avec les parents d'élèves

- Rencontre du professeur principal avec les parents des élèves de la classe
- Et autres échanges entre les personnels et les parents : orientation, organisation de sorties scolaires, remise des bulletins et des diplômes, etc.
- Explication du règlement intérieur et de la charte de la laïcité
- ...

### Calendrier des temps forts de l'année



## 2. Quels sont les principes à rappeler ?



### Un principe protecteur

- La **loi de 1905** sépare les institutions politiques et religieuses. L'État ne privilégie ni ne discrimine aucune religion.
- La laïcité garantit la **liberté de conscience à tous**. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.
- L'École publique accueille tous les enfants **sans distinction** de croyance ou d'origine.

## Un cadre de respect et d'égalité

- L'École est un espace où **aucune pression idéologique ou religieuse** ne doit s'exercer.
- Les élèves peuvent avoir des croyances, mais **ne doivent pas les imposer ni les afficher ostensiblement** (interdiction des signes religieux ostensibles inscrite dans la loi du 15 mars 2004).
- Les personnels sont soumis à une **obligation de neutralité**.
- **Les règles de l'École** protègent les enfants et assurent un environnement propice aux apprentissages.
- Les **programmes nationaux sont les mêmes pour tous les élèves**. Ils sont obligatoires, adaptés à l'âge et au développement des enfants. Ils assurent **l'égalité des chances**, l'accès aux mêmes savoirs pour tous.
- Les enseignants sont les interlocuteurs privilégiés des parents pour **expliquer les contenus** et répondre aux inquiétudes éventuelles.

3. Quel est le rôle des parents d'élèves en tant qu'usagers du service public ?

- Les parents ne sont pas soumis au principe de neutralité **dans leurs relations ordinaires avec l'École**. Tout prosélytisme est en revanche interdit.
- **Lorsqu'ils sont en situation d'activité éducative avec des élèves**, ils sont tenus de ne pas manifester de convictions religieuses (tenue ou propos).

4. Quels sont les bénéfices de l'implication des parents d'élèves à l'École ?

- Être présent à l'École, s'engager dans des projets, **favoriser la réussite** de l'enfant.
- Cela montre à l'enfant que **l'École et les parents agissent ensemble**, dans le respect de règles et de valeurs partagées.

5. Quelle complémentarité entre l'École et l'éducation donnée par les parents ?

- L'École **transmet des savoirs et les valeurs de la République** (liberté, égalité, fraternité) ; les parents **transmettent une culture et des valeurs**, éventuellement différentes.
- Ces apports sont **complémentaires** et peuvent s'enrichir mutuellement pour accompagner l'enfant dans sa construction personnelle.
- L'École contribue à **forger une culture commune** et développe chez chaque élève l'autonomie, la responsabilité et l'ouverture aux autres.

6. Comment le principe de laïcité engage-t-il les professeurs, les élèves et les parents d'élèves ?

## La laïcité un principe protecteur qui engage toute la communauté éducative

...qui oblige l'Etat ...

... les élèves

... ainsi que leurs parents

Principe de **neutralité** de l'Etat depuis les lois scolaires (Ferry/ Goblet) et la loi de 1905. La loi commune ne peut être soumise à l'influence des règles religieuses

La loi du 15 mars 2004 précise que les **élèves** ne sont pas soumis à la neutralité mais ne doivent pas porter de signes religieux ostensibles au sein d'un établissement scolaire. Les signes discrets sont autorisés

**Les parents d'élèves** ne sont pas soumis au principe de neutralité y compris lors des sorties scolaires. Tout prosélytisme est en revanche interdit

Les **professeurs** en tant que représentants de l'Etat ne peuvent exprimer leur opinions politiques, philosophiques ou religieuses

**Les élèves** ne peuvent remettre en cause les contenus des enseignements et la qualité de l'enseignant. Ils ne peuvent se soustraire à l'obligation d'assiduité en raison de leurs convictions politiques, philosophiques ou religieuses

**Les parents d'élèves** doivent respecter la neutralité s'ils sont en situation d'activités éducatives avec les élèves

7. Est-ce que la laïcité interdit aux élèves de croire en une religion ?

**Non.** La laïcité garantit à chaque élève la **liberté de croire ou de ne pas croire**. Chacun est libre de ses convictions religieuses, dans le respect des autres et du cadre de l'École.

8. Peut-on parler de religion à l'École ?

**Oui.** Les enseignants peuvent aborder les religions à l'École, notamment dans les cours d'histoire, de français, de philosophie ou d'enseignement moral et civique. On **étudie les faits religieux** pour mieux comprendre les cultures et le monde, sans prosélytisme ni jugement. Les élèves peuvent également parler de religion à l'École et faire état de leurs croyances sans faire de prosélytisme.

9. Les élèves peuvent-ils pratiquer leur religion à l'École ?

**Non, l'École n'est pas un lieu de culte.** Les élèves sont libres de leurs croyances, mais ils ne peuvent pas transformer l'École en lieu de pratique religieuse. Cela garantit un espace commun à tous, neutre et respectueux de chacun.

**Au titre du respect de la laïcité**, l'Etat prend toutes les dispositions utiles pour assurer la liberté des cultes aux élèves de l'enseignement public : dans le cas particulier de l'internat, les élèves internes, qui ne peuvent pas quitter l'établissement en semaine pour pratiquer leur culte, ont la possibilité de prier dans leur chambre, à condition que cette pratique n'ait aucun caractère ostentatoire ou revendicatif.

## 10. Un élève peut-il être absent lors d'une fête religieuse ?

**Oui, sous certaines conditions.** Des autorisations d'absence peuvent être accordées pour des fêtes religieuses prévues par une **circulaire officielle qui est publiée chaque année**. Il faut en informer l'établissement à l'avance. [Cf service-public.fr](http://Cf service-public.fr)

## 11. Pourquoi les enseignants n'ont-ils pas le droit d'exprimer leurs opinions religieuses, politiques ou philosophiques ?

**Parce qu'ils représentent l'État.**

Les personnels, **agents du service public**, exercent leurs fonctions selon les droits et obligations fixés par la loi. **Le devoir de neutralité et le respect du principe de laïcité** s'imposent à l'ensemble des agents publics qu'ils soient personnels de l'éducation nationale ou agents des collectivités territoriales exerçant dans les établissements scolaires.

Ainsi, les enseignants ont le devoir de rester **neutres** dans leurs propos et comportements. Cette exigence de stricte neutralité des personnels permet à tous les élèves d'apprendre **dans un cadre impartial**, sans pression d'aucune sorte.

## 12. Un élève peut-il porter un signe religieux à l'École ?

**La loi du 15 mars 2004 interdit aux élèves de l'enseignement public le port de signes et tenues manifestant ostensiblement une appartenance religieuse** (c'est-à-dire visibles et clairement identifiables) pour garantir un climat serein et égalitaire. Les signes discrets sont autorisés pour les élèves.

## 13. Un parent d'élève peut-il porter un signe religieux à l'École ?

- **Parents entrant dans l'établissement pour venir chercher leur enfant, pour un rendez-vous avec un personnel ou pour un événement festif** : oui, ils peuvent porter des tenues ou des signes religieux sans faire preuve de prosélytisme.
- **Parents accompagnateurs lors de sorties scolaires** : oui, ils peuvent porter des signes religieux, sans faire preuve de prosélytisme
- **Parents intervenant dans des activités assimilables à l'enseignement à l'intérieur de l'établissement** : non, ils sont soumis à une obligation de neutralité, incluant l'interdiction de porter des signes religieux ostensibles.

## 14. Un personnel de l'École peut-il porter un signe religieux à l'École ?

**Non.** Tout membre du personnel de l'École publique est tenu à la **neutralité religieuse**, politique et philosophique dans l'exercice de ses fonctions. Ainsi le port de tout signe religieux ou politique, même discret, est interdit pour tous les personnels de l'éducation nationale.

## 15. Que faire si un parent remet en cause un enseignement au nom de sa religion ?

**L'École enseigne les savoirs communs à tous.** Si un parent exprime un désaccord religieux, le dialogue est privilégié. Mais il n'est pas possible de refuser un **enseignement obligatoire** pour des motifs religieux.

16. Un élève peut-il refuser une activité scolaire pour des raisons religieuses ?

**Non.** Les activités scolaires obligatoires doivent être suivies par tous les élèves qui ont le droit aux mêmes enseignements. La laïcité garantit un cadre commun où l'on apprend **ensemble, au-delà des différences**.

17. Que se passe-t-il si un parent ou un élève ne respecte pas les règles de la laïcité ?

**Un dialogue est engagé, suivi des rappels au cadre légal.** L'École cherche d'abord à **expliquer et apaiser**. Si, à l'issue du dialogue, les règles ne sont toujours pas respectées, des **mesures éducatives ou disciplinaires** peuvent être prises.

18. Comment expliquer la laïcité à des familles éloignées de l'École ?

**Avec simplicité, respect et exemples concrets.** Il est utile d'expliquer que la laïcité protège **toutes les croyances** en gardant l'École **neutre, égalitaire et ouverte à tous**. Des supports visuels, des traducteurs, des médiateurs ou des associations peuvent aider à faire passer ce message.

19. Quelles sont les ressources pour aller plus loin ?

- Le [vademecum « La laïcité à l'École »](#), outil de référence pour comprendre et mettre en œuvre ce principe à l'École
- La page « [La laïcité à l'école](#) » sur [education.gouv.fr](#)
- Le coffret « Guide républicain », composé de « [L'idée républicaine](#) », le vademecum « La laïcité à l'École » et « [La République à l'École](#) ».
- La [Charte de la laïcité commentée et expliquée en vidéo sur Réseau Canopé](#)
- La [laïcité](#) sur la page valeurs de la République de Réseau Canopé
- Sur Lumni Enseignement, le dossier « [la laïcité en France](#) »